

## Très vif succès de l'admission d'Entrepaticuliers.com, Sursouscrite 18.6 fois

1<sup>ère</sup> cotation sur Alternext d'Euronext Paris le 1<sup>er</sup> février au prix de  
14,50 €/action

Le Management d'Entrepaticuliers.com est heureux d'annoncer que l'admission des titres de la société sur Alternext a rencontré un très grand succès tant auprès des investisseurs institutionnels que des particuliers. Le prix par action a été fixé à 14,50 €, soit dans le haut de la fourchette indicative.

L'introduction en bourse s'est faite par une augmentation de capital de 322.000 actions, dont 42.000 actions nouvelles relevant de l'exercice de la clause d'extension, et par une cession de 475.000 actions. Au total, 797.000 actions ont été mises à la disposition du marché.

La demande globale a été 18,6 fois supérieure au nombre de titres proposés, hors clause d'extension. L'offre a été sursouscrite 41,5 fois par les actionnaires individuels et 16,0 fois par les investisseurs institutionnels.

L'allocation définitive des actions offertes est la suivante :

- ♦ 159.400 titres alloués au Public, sur la base d'une demande totale de 3.134.132 titres (soit un taux de service de 6,07%), soit 20% du nombre total de titres alloués (pour 10% prévus initialement).
- ♦ 637.600 titres alloués aux investisseurs institutionnels au titre du Placement Global, sur la base d'une demande totale de 10.879.568 titres (soit un taux de service de 5,86%), soit 80% du nombre total de titres alloués (pour 90% prévus initialement).

Le montant total des fonds levés atteint 11,5 M€.

Le capital de la Société Entrepaticuliers.com est désormais composé de 3.522.000 actions dont 22,6% sont détenus par le public et 75,2% par Stéphane Romanyszyn\*, PDG-Fondateur de la société.

*NB : les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte de l'exercice éventuel de l'option de surallocation qui pourra être exercée jusqu'au 2 mars 2007.*

*\*Rectificatif : contrairement à ce qui était indiqué dans le prospectus d'introduction, M. Romanyszyn détient 93,3% et non 95% de la société GMI (qui détient elle-même 35% du capital d'Entrepaticuliers.com avant opération).*

### Une introduction en bourse pour accélérer la croissance

Cette augmentation de capital donne à Entrepaticuliers.com des ressources financières supplémentaires pour saisir les opportunités de croissance externe et poursuivre sa politique de croissance organique. Elle répond à l'objectif de son Président Directeur Général, Stéphane Romanyszyn, d'accroître la visibilité de la société et de lui permettre d'asseoir sa stratégie en tant que nouvelle référence de l'immobilier des particuliers.

Entrepaticuliers.com remercie ses nouveaux actionnaires, institutionnels et particuliers pour l'intérêt et la confiance qu'ils lui ont témoignés, faisant de cette opération un réel succès.

*Le règlement-livraison de l'Offre au public et du Placement Global est prévu le 6 février 2007 et les actions seront négociées dès le 7 février sur l'Alternext d'Euronext Paris.*

Code ISIN : FR0010424697 - Mnémorique : ALENT

## Partenaires de l'opération



Listing Sponsor



Prestataire de services  
d'investissement



Conseil en communication  
financière

Plus d'informations sur le site [www.entreparticuliers-finance.com](http://www.entreparticuliers-finance.com)

### DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du prospectus, constitué du document de base enregistré par l'AMF sous le numéro I. 07-001 le 8 janvier 2007 et de la note d'opération, visé le 15 janvier 2007 sous le numéro 07-010 sont disponibles au siège de la société Entreparticuliers.com, 105 rue Jules Guesde, 92300 LEVALLOIS PERRET, sur le site de la Société (<http://www.entreparticuliers-finance.com>) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>).

La Société Entreparticuliers.com attire l'attention du public sur les "Facteurs de Risques" du prospectus dans le chapitre 4 du document de base et le chapitre 2 de la note d'opération.



Stéphane ROMANYSZYN  
Président Directeur Général

Agnès VILLERET  
Relations  
Analystes Investisseurs  
[avilleret@actus.fr](mailto:avilleret@actus.fr)



Coralie VOGT  
Relations  
Presse financière  
[cvoqt@actus.fr](mailto:cvoqt@actus.fr)  
Tél. : 01 53 67 36 36

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.*

*Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (United States Securities Laws).*

*Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.*